

# Quelques anciens noms de lieux de la région de Borlon-Tohogne

Quel « Oneux » représente « Alnith » ?

Au tome I du *Recueil des chartes de Stavelot-Malmedy*, publié par J. Halkin et C.-G. Roland, en 1909, se trouve un document daté, à Francfort, du 6 septembre 885, dont le résumé liminaire est rédigé comme suit : « L'empereur Charles le Gros, concède à Téodon, un des fidèles du comte Gislebert, des biens à Oneux, des droits d'usage dans la forêt Hulsinas et des serfs ». Le mot *Oneux* est la traduction, par les auteurs, du mot *Alnith* du texte latin original.

En note 2, nous lisons : « *Alnith*, étymologiquement bois d'aunes, représente soit Oneux sous Borlon, soit Oneux sous Comblain-au-Pont ».

Duquel s'agit-il ?

Le contenu du texte est d'un grand intérêt pour l'histoire de ce IX<sup>e</sup> siècle dont on sait peu de choses pour nos régions. Aussi voit-on les historiens des contrées de Durbuy et de Comblain lorgner du côté de ce document. M. Yernaux, dans sa très belle *Histoire du Comté de Logne* (1) l'utilise, sans se prononcer explicitement du reste sur la situation de cet Oneux, mais il le réfère à Oneux-Comblain dans sa table des noms de lieux et de personnes.

Ce texte latin est très important. Il nous apprend comment l'empereur procède pour entretenir l'amitié des comtes et celle des fidèles des comtes, illustration de la naissance et de la formation de la féodalité.

Près de cet Oneux, il y avait donc un propriétaire probablement allodial, du nom de *Téodo*, « fidèle » de *Villustrissimus comes*, du grand comte Gislebert. Celui-ci était probablement de la famille de Régnier Long-Col, et donc des Carolingiens et des Pippinides, d'ancienneté très possessionnés dans le Condroz et l'Ardenne.

Charles le Gros concède des biens en propre à ce Téodon « dans le pagus du Condroz et dans la villa du nom d'*Alnith* ». Voici la nature de ces biens : « un manse de culture avec toutes ses appartenances et appendices comme maisons et autres édifices, terres cultivées et incultes, bois, prés, paquis, eaux, moulins, biens meubles aussi et immeubles, entrées et issues, *ac communia de foreste nuncupante Hulsinas* » (tous droits d'usage dans la forêt appelée *Hulsinas*), et aussi des serfs des deux sexes appartenant à l'exploitation et y demeurant... ».

Le texte ne donne que deux noms propres qui pourraient aider à l'identification de cet *Alnith*-Oneux :

— *Teodoni* (*Teodonem*), le nom du bénéficiaire de cette concession impériale. Mais cela ne nous avance pas, directement du moins.

— *Hulsinas*. En note 3, Halkin et Roland écrivent : « La forêt *Hulsinas* est introuvable; ce serait une *Houssine* ou une *Houssière* à chercher dans les environs de l'un ou l'autre Oneux ».

Mais tous les habitants d'Oneux-Borlon et quelques-uns de Longueville et de Tohogne, connaissent pertinemment bien « *Al Hosière* » l'endroit boisé au long des coudes (ou « tournants » selon l'expression bien locale) de l'actuelle route d'Oneux-Borlon à Tohogne. Le cadastre porte ce toponyme, et aussi les affiches notariales parfois.

Dès lors, la chose semble claire. Cet *Oneux* de 885 est bien l'actuel Oneux-Borlon.

Par ricochet, on est alors fort tenté — trop peut-être! — d'établir un rapport entre le *Téodon* du texte ci-dessus et

l'hypothétique *Téodon* qui semble être à la source des premières graphies de Tohogne, le très vieux village tout proche : *Tohongne*, *Théogne*, *Téhoigne* en latin *Théonia*. Par ailleurs, sans se référer à ce document de 885, Mgr Schmitz, dans ses Notes publiées en 1940 dans *La Semaine religieuse* (p. 110), émettait l'opinion : « Tohogne = *Theodonia* (villa), habitation de *Theodo* » (C.) (2). Pure hypothèse, bien entendu.

Il reste cependant étonnant que la commune actuelle de Tohogne pousse si loin ses limites vers l'Ouest qu'elles semblent englober cette *Hulsinas* et des terres assez proches d'Oneux. Nous n'admettrons évidemment pas la distraction de Piot (*Les Pagi...*, p. 152), qualifiée d'inconcevable par Halkin et Roland (*o. c.*, p. 106) et transformant ce *fatum Teodonem* en une localité.

Concluons : il paraît certain que l'*Alnith* du document de 885 est bien Oneux-Borlon.

## Autour de Borlon : « Spineux, Houyon, Wohine ».

Les Patentes de 1628 de l'engagère de la Terre de Durbuy, de même que le *Verbal* de Pierre Boisot rédigé en 1538 (3) signalent comme relevant de la « cour de Barveau », outre 15 villages connus : Spineux et Houyon. Ces deux hameaux, longtemps sans localisation connue, sont identifiables avec deux lieux-dits de la commune de Borlon.

**Spineux.** — Mes cousins d'Oneux connaissent ce lieu-dit qui place Spineux sur la côte à l'est d'Oneux, là où l'on voit « les trois sapins ».

**Houyon** (prononcé parfois *Houjon* ou *Housion*) se localise indubitablement à environ un kilomètre au nord d'*Al Hosière*, sur le plateau « dessus le moulin de Jenneret », à un endroit-clairière où l'on distingue encore une source, des substractions et de tout vieux chemins, jouxtant les bois du Baron de Favereau.

Après 1628, on ne cite plus ces deux hameaux, disparus peut-être lors de la fameuse peste de 1636.

Ce territoire de la commune de Borlon portait un réseau important de routes très anciennes : le « Chemin de Dinant » désigne encore le long « tige », ancien chemin romain, voire préromain, courant à dos d'âne sur la crête nord-sud de Hamoir, vers Tinretelle, Maffe et Dinant; toujours appelée, le « Chemin de Huy », la voie reliant la région de l'Ourthe moyenne par Amas, Vervoz à la vieille cité de Huy qui était, pour nos contrées, le point d'attraction commercial au temps où Liège, avant le VII<sup>e</sup> siècle, n'était qu'un village.

**Wohine.** — Entre Borlon et Oneux, existait un village qui n'est plus cité dès avant 1538 : *Wohine*, prononcé *Vôhine*. Des deux côtés de la route, un léger affaissement parmi des haies et des vieux murs rappelle Grande et Petite Wohine. C'est bien connu dans la commune.

En 1363, dans une liste de tenanciers de Stavelot au ban d'Ocquier (4), il est question de terres « en fon de Wohine ».

Il semble très probable que ce Wohine est l'ancien *Waholina* (qu'une autre copie écrit : *Uualthina*), cité avec Bende (*Baina*) comme appendice de la villa *Uerigium* (Vervoz), le 13 avril 862, lorsque cette villa fut, avec d'autres, confirmée possession de Stavelot par le roi Lothaire II qui se dit contraint de reprendre certains autres biens à l'abbaye vu l'exiguïté de son royaume (5). A même date, Lothaire II spécifie la consistance de cette possession stave-

lotaine à Wohine : « *in Waholina (Wahlina) mansa V cum dominicato* » (cinq manses avec l'exploitation et maison du maître) (6).

Nous sommes loin des fantaisistes supputations de Grandgagnage (*Mémoire*, p. 24) et de Piot (*Les Pagi...*, pp. 154, 252 et 254) à propos de ce *Waholina*. Une fois de plus, la toponymie villageoise s'est montrée bonne gardienne des vieux souvenirs.

### A l'entour immédiat de Tohogne : « Viné, Borc, Boclinville, Charlemont, Longchamps ».

Il faut d'abord en finir avec ce « Tanton » en lequel le bon Tandel, si béatement recopié parfois, invite à voir Tohogne qu'un noble nommé Engon aurait donné à Stavelot. Aucune parenté sémantique entre les deux mots, ni historique, car Tohogne n'a jamais relevé du comté de Huy avant 943 (7) ; ni géographique, car ce *Tanton* est dit situé sur la Wembre, « *apud confines Uuembria* », gros ruisseau qui s'origine à Hautfays et se jette dans la Lesse après avoir arrosé *Tanton*...

**Viné.** — Plus intéressante est la difficulté rencontrée par Bormans et Schoolmeester (8) dans une série de documents concernant la grande controverse qui dura de 1183 à 1304 entre Floreffe, Durbuy et Liège autour de la collation et de la dîme de l'église de Tohogne (synonyme à l'époque de : dîme de la terre de Durbuy). L'expression, énigmatique pour les historiens de bureau — on le comprend très bien — revient comme un refrain dans la série des lettres d'Ermesinde et de l'évêque : « *la terre ki est entre Vinei et mouse* » (1237) ; « *la terre ki est entre Vingni et Muese* » (1242). En note, nos auteurs supputent : « peut-être Vignée, Vigneux...? ».

Rappelons qu'Ermesinde et son fils Henri avaient toujours vivace l'espoir de récupérer les terres détenues autrefois par le comte de Namur son père et perdues par elle depuis le Traité de Dinant, celles situées en-deçà de la Meuse. Ce sont ces terres que visent ces expressions citées et c'est cet espoir d'Ermesinde qui perce à travers la répétition de la conditionnelle : « *si la terre ki est entre Vingnê et Muese revenoit à nos* » répercutée comme une sournoise protestation et une revendication.

Les gens du terroir de Durbuy connaissent très bien le sens de l'expression : *Viné*, c'est la forêt, faite entre Meuse et Ardenne. De près de 400 arpents, elle a toujours été jalousement défendue par les seigneurs de Durbuy. C'est une limite naturelle aux points de vue altitude, géologie, bassins des eaux de rivières et partage des... orages. Encore maintenant on dit : « Un orage arrive sur Viné, il va se diriger ou sur l'Ardenne ou sur Meuse ». L'expression : « la terre qui est entre Viné et Meuse », explique fort bien la localisation et l'étendue d'un des grands soucis de la grande comtesse Ermesinde de Luxembourg.

**Borc deleis Tohogne** (Borc-lez-Tohogne). — Il existait encore en 1472, comme cour prenant ressort à la haute cour de l'abbaye de Stavelot, « chef premier ». L'énumération de ces cours est datée du 29 mai 1472 et la première liste, dans laquelle se trouve *Borc deleis Tohogne*, est intitulée : «... cours... en la chastellenie de Longne » (9).

Elle comporte plus d'une trentaine de cours basses (ayant basse justice), mais toutes relevaient du comté de Logne. Plusieurs toutefois étaient reliées à Durbuy par certains liens juridiques plus ou moins serrés, selon les cas très particularisés. On y cite des cours à Jenneret, My, Ville, Sy, Ocquier, Férot, Rennes, etc. Comme il y a une certaine proximité

géographique discernable dans la proximité textuelle des citations, remarquons que *Borc deleis Tohogne* vient de suite après « la court delle petite Bomalle » et avant « la court de Verlaine ». Il y a donc des chances que ce *Borc deleis Tohogne* soit un ancien petit « bourg » sur les hauteurs de Lignard, entre les campagnes de Bomal-Herbet et celles de Verlaine. En fait, il y a en cet endroit nombre de vieilles haies bien groupées et des indices de ruines. Il est à noter aussi que c'est précisément sur ces hauteurs proches de Logne que de grands combats firent rage lors de la prise et de l'anéantissement de cette forteresse de Logne, devenue plus que jamais le repaire de fameux brigands au point que Charles-Quint en ordonna la totale disparition. Ce fut fait le 1<sup>er</sup> mai 1521; la garnison, réduite à vingt-deux hommes, fut pendue sur la sinistre colline.

**Boclinville.** — Ce fut un hameau assez important accroché à flanc de coteau entre Bomal et Tohogne parmi d'actuelles haies épaisses et de gros buissons jouxtant le vieux « sentier de Bomal ».

On y a retrouvé nombre de substructions et d'ossements. Une tradition persiste à en attribuer la disparition à la peste de 1348; mais on doit à la vérité de dire qu'il en est encore question après cette date dans les archives de Tohogne. Ce qui fait penser que c'est plutôt à la peste de 1636 que disparut Boclinville. Au registre paroissial de Tohogne, les décès de cette néfaste année sont jetés en une liste sommaire dont beaucoup sont de Boclinville, avec cette mention : « *morte omnia depopulante* ». En 1631, est baptisé à Tohogne un « Jacques fis jan d'oufet demeurant à Boclainville ». En 1633, un « Tissot de Boclainville » est parrain d'un « fils Arnould de Longschamps ». Alors qu'en 1635, le Registre porte six baptêmes, il n'y en a pas en 1636, un en 1637, zéro pour 1638 et 1639, un pour les années 1640 et 1641; puis huit en 1642. Il n'est plus question ensuite de Boclainville.

Ces notes inclinent aussi à penser que, un moment du moins, et primitivement sans doute, ce hameau a relevé de la paroisse de Tohogne; d'autant plus que le curé y a toujours eu sa dîme. Depuis 1591, il y a toute une comptabilité de la dîme de Boclinville, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1591, « à Boclainville, pour la dîme Dupuigroux participant et estant entremellée dans la disme du curé de Boumal et celle du sgr du dit Boumal, estant mise à qui plus, en reçoit cinq florins par an ». De plus à même date, « les rpr. Collet de Boclainville paient un muid de spelt (épeautre) comme rente pour les pauvres de Tohogne ». En 1701, le curé l'affermait pour un muid d'épeautre et notait : « cette disme est située dans les hourlays dessus Boumal ». En 1707 : « à Boclainville, quelques portions parmi les monts et vallées ».

Ce Boclinville eut une certaine importance aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, du moins par le rôle joué par toute une dynastie « de Boclinville » signant pas mal d'actes officiels à portée régionale comme témoins : ainsi en 1067, « Wazelini de Boclenville » et « Fastradus filius Wazelini de Boclenville » ; en 1118, « Warnero de Boclenville » (10).

**Charlemont.** — On y appelle toujours « au bonnier Charlimont », près Bilaine, en contrebas de l'ancienne route sous le Thier de la Croix. En 1613, est cité aux archives paroissiales de Tohogne, un « Thomas de Charlemont ». Y avait-il là-bas une ou plusieurs maisons? D'après M. Gustin, ancien instituteur, on y aurait découvert « un vase en cuivre d'origine romaine ayant la forme d'un plat, des haches et un squelette, d'homme » (11).

**Longchamps.** — Un hameau se trouvait, entre Tohogne et Verlaine, disparu sans doute par la peste de 1636. Au

début de ce XVII<sup>e</sup> siècle, selon les archives paroissiales de Tohogne, y vivait tout un groupe de familles : les Arnould, François,... et « Colla Ninane de Longchamp » mort le 19 avril 1632, appelé encore « Colla Ninane demeurant à Verlaine, venant de Jenneret ». Ce sont les premiers Ninane connus dans la contrée, appelés du nom de leur village d'origine, Ninane, près de Chaudfontaine ; deux souches, celle de Jenneret sans doute, et celle Comblain-au-Pont où le premier connu porte ce nom : « Remacle de Ninane ». Entre ces deux branches il y avait parenté, probablement, vu la similitude des prénoms de part et d'autre et, pour l'époque, est très fort l'argument appelé onomastique. Mais cela est une toute autre histoire...

#### Germain NINANE

(tiré à part - "Quelques anciens noms de lieux de la région de Borlon-Tohogne" - Extrait d'"Ardenne et Famenne", 1967, n° 1 - Impr. M. Charlier et Fils, Remicourt)

(1) Liège, 1937, pp. 39 et 113.

(2) Référence aux travaux de Carnoy. — On lit encore *Theonia*, en 1446, dans *Diversa Cameralia*, des Archives Vaticanes, 1389-1500, édit. Berlière, 1906.

(3) Voir M. BOURGUIGNON, *L'engagère de la Terre et Seigneurie de Durbuy*, dans les *Ann. de l'Inst. archéol. du Luxembourg*, 1947, t. 78, p. 410, n. 20.

(4) HALKIN et ROLAND, *Recueil des Chartes de Stavelot-Malmedy*, t. I, p. 83, n. 20.

(5) HALKIN et ROLAND, *o. c.*, t. I, pp. 81 et 84. En note 4, de la p. 83, « *Walthina* est aujourd'hui introuvable ». Mais il semble que les graphies *Waholinam* (doc. 34, dans la copie B 52, de Düsseldorf, et dans la plupart des copies subséquentes portant corrections selon l'original) et *Walhina* (doc. 35) sont les plus valables paléographiquement; elles sont par ailleurs phonétiquement très proches des prononciations de *Wohine* (1363), de *Vauhinne* (1810-1830) et de l'actuel *Vôhine*. Il n'y a vraiment pas lieu de vouloir à tout prix y chercher un nom actuel avec : ...*alth...*, ou y voir un *thina*, ou *teg* primitifs.

Concernant *Vôhine* et *Spineux*, voir l'excellente étude de FR. BOURGEOIS et Jos. BERNARD, *En Terre de Durbuy. A la recherche de « Walthina »*, dans *Ard. et Fam.*, 1959, 1, pp. 15-20.

(6) *Ibid.*, t. I, p. 90.

(7) *Ibid.*, t. I, p. 153.

(8) Dans *Cartulaire de Saint-Lambert*, pp. 377, 378 et 423. Voir aussi BARBIER, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, passim.

(9) HALKIN et ROLAND, *o. c.*, pp. 658 et suiv.

(10) *Ibid.*, *o. c.*, t. I, pp. 237, 239 et 285.

(11) TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, t. V, p. 290.